

LA NEWSLETTER

ÉDITO

Plus que quelques jours avant le début de la 13^e Conférence d'Interco' Outre-mer

Du 23 au 26 juin 2025, les Sables-d'Olonne accueilleront la 13^e Conférence d'Interco' Outre-mer, organisée en partenariat avec la Ville et l'Agglomération.

Cette édition, placée sous le thème « **Intercommunalité - communes : jouer collectif pour le territoire** », s'annonce plus que jamais stratégique, à l'heure où les échéances électorales approchent, où les contraintes financières s'accroissent, et où les défis territoriaux se multiplient.

Télécharger le programme complet :

Cette conférence réunira pendant quatre jours élus, techniciens, partenaires institutionnels et acteurs de terrain pour un temps d'échange franc et constructif autour de sujets aussi essentiels que la gouvernance locale, les finances intercommunales, les rapports intercommunalité-commune, ou encore l'aménagement des littoraux. Une séquence spécifique sera d'ailleurs consacrée à ce dernier enjeu, avec une visite de terrain dédiée aux dispositifs de protection contre la mer.

Comme le souligne **Lyliane Piquion Salomé**, présidente d'Interco' Outre-mer :

« La diversité et la qualité des intervenants sont le socle même de ce programme. Les membres du bureau et moi-même avons à cœur d'aborder les thématiques sans langue de bois, en réfléchissant ensemble à comment nous améliorer, comment monter en compétences et porter nos doléances lorsque nous le pensons nécessaire. Notre conférence est un espace d'échanges ouvert à tous. »

Pour toute information et inscription, merci de nous contacter à contact@interco-outremer.fr



DAVID LORION ÉLU PRÉSIDENT

À LA COMMUNAUTÉ INTERCOMMUNALE DES VILLES SOLIDAIRES (CIVIS)



Interco' Outre-mer a adressé ses plus chaleureuses félicitations à Monsieur David Lorion pour son élection, le 25 avril dernier, à la présidence CIVIS.

Élu à la tête de cette grande intercommunalité du Sud de La Réunion, David Lorion pourra s'appuyer sur son expérience d'élus local et national pour poursuivre le développement d'un territoire dynamique, à forts enjeux d'aménagement, de cohésion sociale et de transitions écologiques.

Nous lui souhaitons pleine réussite dans l'exercice de ses nouvelles responsabilités, au service de la population et de la coopération entre les communes de la CIVIS.

TEREHĒAMANU



UNE INTERCOMMUNALITÉ QUI MISE SUR LA CONCERTATION ET LA RÉSILIENCE

Créée en 2021, la Communauté de communes [Terehēamanu](#) réunit cinq communes rurales situées au sud de Tahiti : Papara, Teva I Uta, Taïarapu-Ouest, Taïarapu-Est et Hitia'a O Te Ra. Au recensement de 2022, notre bassin de vie accueille 54 749 habitants sur près de 70 % de la superficie de l'île.

Notre territoire possède une richesse environnementale, culturelle et immatérielle de premier plan. Les valeurs communautaires et de solidarité y perdurent. Le secteur primaire, que je n'hésite pas à qualifier de secteur Premier, doit encore exprimer tout son potentiel car il est le moteur de notre développement et de l'innovation.

Terehēamanu exerce des compétences essentielles pour le quotidien de ses habitants, notamment la gestion des voiries communales et la collecte et le traitement des eaux usées.



UN PROJET STRUCTURANT : LE PROJET DE TERRITOIRE CONCERTÉ ET RÉSILIENT

Le Projet de territoire [concerté et résilient](#), démarré en 2022 par un diagnostic associant largement les acteurs socio-économiques du territoire, pose le constat d'un territoire confronté aux transitions économique, écologique, énergétique, démographique et sociétale.

En 2024, le partenariat avec le [Cerema](#) et son programme national « [Territoires adaptés à +4°C](#) » a donné naissance à une démarche originale grâce à la définition d'un outil de la résilience adapté au territoire : les étoiles de la résilience.

- **L'étoile du Rahu** traduit le rattachement traditionnel à la nature et au **vivant**.
- **L'étoile du 'Āi'a** appelle à renforcer les liens à la **communauté** en se réappropriant les valeurs de partage et de solidarité.
- **L'étoile du Tau** invite à être acteur de sa vie en valorisant les savoirs-faire du **passé**, tout en étant dans le **présent**, en anticipant le **futur**.
- **L'étoile du Mana** réveille la connexion de l'homme avec sa spiritualité. Elle invite à faire vibrer notre **culture** polynésienne.

Ces étoiles constituent la boussole vers la résilience territoriale de notre communauté.



Pour les ateliers de concertation, un jeu sérieux fondé sur les étoiles de la résilience a permis de sonder près de 678 participants, de tous âges et horizons. Les participants y ont élaboré collectivement des trajectoires de développement pour un avenir plus résilient et solidaire.

Cette mobilisation exceptionnelle illustre ce qu'une gouvernance basée sur l'écoute et la co-construction peut accomplir. Trois axes de développement ont émergé :

- Un territoire robuste qui garantit les besoins essentiels de toute sa population,
- Un territoire aménagé dans un développement territorial équilibré,
- Un territoire fier de ses traditions et ses valeurs, et dont l'activité économique bénéficie à tous.

Le mot du président



Fort du succès de nos ateliers démarrés en avril, j'ai souhaité qu'une version numérique de notre jeu intitulé "Le voyage de la résilience de Terehēamanu" soit conçue.

Ce jeu sera disponible jusqu'à la fin septembre. Le 13 octobre prochain, lors de la journée mondiale de la résilience, une restitution générale sera organisée auprès de toutes nos parties prenantes.

Depuis le début de nos travaux, le gouvernement de la Polynésie française et les services de l'Etat ont également été associés à la co-construction de notre Projet de territoire. D'ores et déjà, je suis heureux de constater des points de convergence entre la volonté des acteurs du territoire et celle de nos institutions.

Le lien Terre-Mer y trouve toute sa place avec un développement respectueux et durable. Mauru'uru.

Tearii Te Moana ALPHA
Président de la communauté de communes Terehēamanu



À LA RÉUNION ET À MAYOTTE

La présidente d'Interco' Outre-mer à la rencontre des intercommunalités



De gauche à droite : Patrice Selly, président de la Communauté Intercommunale Réunion Est (CIREST), Lyliane Piquion-Salomé, présidente d'Interco' Outre-mer ; et Ali Moussa Moussa Ben, président de la Communauté de Communes du Sud (CCSud) et d'Interco976.

Du 28 avril au 2 mai, la présidente d'Interco' Outre-mer s'est rendue à La Réunion puis à Mayotte pour faire le point sur la situation post-Chido et pour accompagner un moment important : la création d'Interco976, l'association réunissant les cinq intercommunalités mahoraises.

Du 23 au 26 avril à La Réunion

Les présidents des intercommunalités de Mayotte ont partagé deux journées de travail intense et inspirant pour préparer cette nouvelle étape de coopération. L'objectif : structurer une action collective face à des enjeux communs, renforcer la coordination des politiques publiques locales et porter, ensemble, la voix de Mayotte. Cette dynamique s'est concrétisée à Bandrélé le 29 avril 2025, lors de l'assemblée générale constitutive d'Interco976.

Un déplacement de terrain post-Chido

Ce séjour a été marqué par la création officielle d'Interco976, mais aussi par des échanges riches et engagés avec les élus et agents locaux, dans un contexte de crise aiguë. Une visite intense, placée sous le signe de la coopération, de la solidarité et d'un message clair : face à l'urgence, l'union des forces locales est plus que jamais nécessaire.

Un soutien affirmé des intercommunalités d'Outre-mer

Lors de ce déplacement, la Présidente a salué le soutien de l'ensemble des intercommunalités d'Outre-mer, en particulier celui d'Éric Jalton, président de Cap Excellence (Guadeloupe), et de ses élus.



Au micro : Archadi Abassi, président de la Communauté de Communes de Petite-Terre (CCPT)

Cette solidarité interterritoriale illustre une conscience partagée des enjeux spécifiques à Mayotte et la volonté de ne laisser aucun territoire seul face aux difficultés. « *Ce geste est plus qu'un soutien symbolique : c'est la preuve que notre réseau est solidaire, et que la voix des Outre-mer peut être collective.* », a rappelé la présidente. Elle a également rappelé que ce déplacement s'inscrivait dans le prolongement des actions engagées dès février, en partenariat avec Intercommunalités de France.

Une présence sur le terrain

Pendant cinq jours, la présidente, accompagnée de son vice-président Ahmed Rama et de la directrice générale Caroline Cunisse, a parcouru le territoire aux côtés des cinq présidents d'intercommunalité.

À Petite-Terre, la Communauté de Communes (CCPT), présidée par **Archadi Abassi**, a accueilli la délégation pour une visite axée sur l'action locale : déambulation dans le quartier prioritaire de La Vigie (NPNRU), focus sur les lieux de médiation sociale et les actions en faveur des familles, notamment au sein du Lieu d'Accueil Parent-Enfant.

Au côté du Président Archadi Abassi, président de la Communauté de Communes de Petite-Terre (CCPT) : visite de terrain des quartiers NPNRU, focus sur la filière pêche et les lieux de médiation sociale.





Un moment fort pour les intercommunalités de Mayotte

Le 29 avril, les présidents des cinq intercommunalités ont officialisé la création d'Interco976, dans les locaux de la Communauté de Communes du Sud, présidée par Ali Moussa Moussa Ben. « *Par ce choix de l'union, de la coopération et de la solidarité intercommunale, les présidents envoient un message fort. C'est un pas essentiel vers un développement plus harmonieux, plus juste, plus résilient.* » a rappelé la présidente d'Interco' Outre-mer.



La Présidente d'Interco' Outre-mer félicite le Président Ali Moussa Moussa Ben pour son élection à la présidence d'Interco976 et aux côtés du Président de l'Association des Maires de Mayotte, Madi Madi Souf.

La journée s'est poursuivie par une immersion au cœur des missions de la police intercommunale maritime de la CCSud. La délégation a pu découvrir les actions menées au quotidien par ce service stratégique, chargé de la surveillance du littoral, de la sécurité des usagers en mer et de la préservation des milieux naturels. Une séquence concrète, à l'image de l'engagement des intercommunalités mahoraises sur le terrain.

À la CADEMA, le président **Moudjibou Saïdi** a accueilli la présidente dans les locaux de la Technopole de Mayotte. Cette structure, récemment inaugurée, incarne un levier d'innovation économique et technologique pour le territoire. Les ambitions portées par le projet ont été présentées par Charaffoudine Ramadani Toto (CCSud) et Ahmed Rama (SPLA).



À la 3CO, la délégation a été reçue par le président **Saïd Maanrifa Ibrahima** au Pôle d'Excellence Rural de Coconi. Les échanges ont porté sur l'érosion du trait de côte et les conséquences du cyclone Chido, illustrées par la visite d'un site de mangrove fortement touché.

La présentation du projet du futur hôpital, infrastructure stratégique pour le centre de l'île, a mis en lumière les ambitions de la 3CO. La séquence s'est clôturée par la visite du futur siège de l'intercommunalité, symbole de structuration et de projection vers l'avenir.

Le 1^{er} mai, la présidente a été accueillie par **Assani Saindou Bamcolo**, président de la Communauté d'Agglomération du Grand Nord de Mayotte (CAGNM), pour une visite en bateau des sites touristiques et emblématiques du nord de l'île.

La journée s'est prolongée avec une interview en direct sur Mayotte la 1^{ère}. Dans sa prise de parole, Madame Piquion-Salomé est revenue sur la création récente de l'association Interco 976, soulignant l'importance de cette dynamique collective pour le développement local.

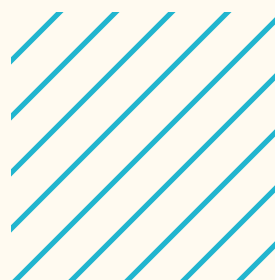
L'intervention en shimaoré a été assurée par Monsieur Ali Moussa Moussa Ben, président de la Communauté de Communes du Sud (CCSud) et président d'Interco 976, renforçant ainsi l'ancrage territorial de ce nouveau réseau intercommunal.



Interview sur Mayotte la 1^{ère} : intervention de Lyliane Piquion-Salomé en français, relayée en shimaoré par Ali Moussa Moussa Ben



Visite des futurs locaux de la 3CO



Des enjeux spécifiques, une exigence républicaine commune

À Mayotte, les problématiques comme l'accès aux services publics, le foncier, le développement économique ou la gestion des risques prennent une intensité particulière. *« Ce qui m'a marquée, c'est cette force, ce sens des responsabilités des élus mahorais. Mais face à des défis aussi nombreux que complexes, ils ne peuvent construire seuls. »*. La présidente appelle à ce que les élus locaux soient systématiquement associés aux décisions qui engagent l'avenir de leur territoire : *« Cela doit devenir une règle, et non une exception. »*

Répondre avec justice, dignité et humanité

L'accès à l'eau, à l'électricité, à l'assainissement, à un logement digne, à la sécurité ou encore au tourisme durable : *sur tous ces fronts, l'urgence est réelle.* « L'urgence, ce n'est pas demain. C'était hier. » La Présidente a exhorté l'État à débloquer les financements attendus depuis plusieurs mois, soulignant que les élus sont prêts, mais ne peuvent agir sans moyens à la hauteur.

Une urgence plus silencieuse : la détresse psychologique



*Mayotte a subi, en peu de temps, une succession de chocs graves.
Que faisons-nous pour accompagner psychologiquement les habitants ?
Sans réponse adaptée à la souffrance humaine,
aucun projet ne pourra véritablement aboutir.*

Lyliane Piquion-Salomé
Présidente d'Interco' Outre-mer

De gauche à droite : Assani Saïndou Bamcolo, Lyliane Piquion-Salomé, et Ali Moussa Moussa Ben

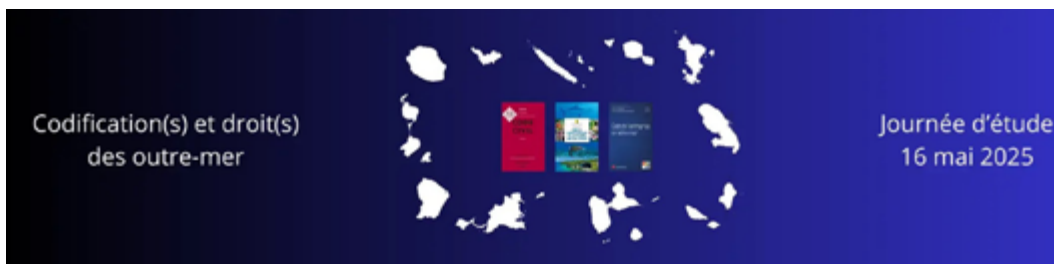


*La présidente est invitée à découvrir la richesse maritime
du Grand Nord de Mayotte*



COLLOQUE

Vendredi 16 mai 2025



Interco' Outre-mer a assisté au colloque « **Codification(s) et droit(s) des outre-mer** », organisé au Sénat sous la direction scientifique de **Caroline Bouix** (maîtresse de conférences en droit privé, Université Toulouse Capitole) et **Charles Froger** (maître de conférences en droit public, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne).

Cette journée d'étude, structurée autour d'interventions universitaires et d'une table ronde institutionnelle de haut niveau, a permis d'aborder sans détour **les défis juridiques auxquels sont confrontés les territoires ultramarins**.

Tout au long de la journée, se sont succédé des échanges sur les thèmes suivants :

- L'inégalité d'accès au droit entre les citoyens ultramarins et hexagonaux,
- L'absence ou la complexité de certaines codifications dans les territoires,
- La prolifération des normes et les effets de la « folie législative »,
- L'articulation délicate entre droits coutumiers et règles communes,
- L'insécurité juridique générée par l'absence de clarté ou de stabilité de la norme,
- La question du principe de spécialité,
- Les enjeux de lisibilité, d'intelligibilité et de légitimité du droit,
- ...

Les discussions ont également mis en lumière le rôle des différents « fabricants du droit », des praticiens et chercheurs jusqu'aux institutions.

L'Association des juristes en droit des outre-mer (AJDOM) et la **Délégation sénatoriale aux Outre-mer**, présidée par la sénatrice **Micheline Jacques** (Saint-Barthélemy), qui a ouvert les travaux.

Pour celles et ceux qui n'ont pas pu y assister en présentiel, l'ensemble du colloque est disponible en **rediffusion sur le site du Sénat** : <https://videos.senat.fr/videos>

Interco' Outre-mer salue la tenue de ce colloque et félicite les organisateurs pour la qualité de cette journée. Ce type d'initiative est essentiel pour alimenter le débat sur l'adaptation du droit dans les territoires d'Outre-mer et renforcer la cohérence entre diversité juridique et égalité républicaine.



RENCONTRE AVEC ...

PHILIPPE BEAUBOIS,

Responsable Territorial du Département de l'Essonne
Direction Générale du Groupe RATP :
Influences, Territoires et International



La mobilité dans les territoires d'Outre Mer

Depuis plusieurs années, les territoires ultramarins s'engagent dans une structuration de leurs réseaux de transport public. Conscients que la mobilité constitue un levier essentiel au développement économique, social et environnemental, les acteurs locaux se sont saisis du sujet, portés par un cadre législatif désormais plus propice. La loi MAPTAM, puis la Loi d'Orientation des Mobilités (LOM), redonnent toute leur place aux Autorités Organisatrices de la Mobilité (AOM).

Cette ambition se confronte toutefois à des défis majeurs. L'insularité, le relief souvent accidenté, l'urbanisation diffuse, ou encore l'absence d'alternatives crédibles à la voiture individuelle, complexifient la mise en œuvre de politiques de mobilité efficaces. Dans les Outre-Mer, la voiture particulière représente en moyenne 66 % des déplacements. Avec 30 % des émissions de CO2 imputables au secteur des transports, la Guadeloupe est, par exemple, le territoire français le plus émetteur, par personne et par kilomètre parcouru (source : Agence Française de Développement).

Pour répondre à ces enjeux, plusieurs territoires ultramarins ont engagé des projets structurants. Des lignes de Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) ont été mises en service ou sont en cours de réalisation. Ces infrastructures visent à proposer un service performant tout en favorisant l'intermodalité (pôles d'échanges multimodaux, parkings relais, aire de covoiturage, locations de vélos en libre-service, pistes cyclables).

Des solutions innovantes émergent également. A La Réunion, le téléphérique urbain, dénommé « Papang », est le premier téléphérique urbain de l'Océan Indien. Ce nouveau mode constitue une réponse adaptée à la topographie. Ce projet traduit, de facto, une volonté d'adapter les solutions de mobilité aux réalités spécifiques du territoire.

La réussite de ces projets repose sur une gouvernance locale renforcée. En Martinique, la mise en place d'une Autorité Organisatrice Unique à l'échelle du territoire fait figure de modèle en matière de coordination. En Guadeloupe, le projet d'adhésion de la Communauté d'Agglomération du Nord Basse-Terre au Syndicat Mixte des Transports du Petit Cul-de-Sac Marin montre également une volonté de structuration et de mise en cohérence des politiques publiques de mobilité.

Aussi, cette transition ne pourra aboutir sans une montée en compétence progressive des acteurs locaux. La professionnalisation des équipes et le partage d'expériences entre collectivités constituent des leviers essentiels pour bâtir un écosystème apte à concevoir et piloter des projets structurants de mobilité à la hauteur des enjeux ultramarins.

Il est essentiel de poursuivre ces dynamiques dans ces territoires, non pas en opposant la voiture particulière aux transports publics, mais en transformant certaines contraintes en leviers d'action. A ce titre, comme le souligne l'Agence Française de Développement, le covoiturage constitue un complément pertinent aux réseaux de transport collectif, contribuant à renforcer l'offre globale de mobilité dans les Outre-mer. D'autres pistes comme le transport maritime peuvent répondre aux enjeux de la mobilité particulièrement dans ces territoires insulaires.....A suivre

N'hésitez pas à faire part de vos remarques, commentaires ou idées sur le sujet de la mobilité dans les territoires d'Outre-Mer, en écrivant à philippe.beaubois@me.com.



CYCLE DE WEBINAIRES



Interco' Outre-mer et Intercommunalités de France poursuivent leur cycle de webinaires consacré à la dynamique intercommunale dans les territoires ultramarins. Ce rendez-vous vise à informer, former, faire le point sur l'actualité intercommunale et partager des retours d'expériences concrètes.

LA DYNAMIQUE INTERCOMMUNALE EN OUTRE-MER

Après quatre premiers webinaires consacrés aux compétences, à la gouvernance, à la connaissance et aux finances, les deux réseaux invitent leurs adhérents à participer au cinquième et dernier rendez-vous du cycle, intitulé « **L'administration au service du projet politique** », qui se tiendra le **mardi 8 juillet de 15h00 à 17h00 (heure de Paris)**.

Horaires selon les territoires : **9h00 en Guadeloupe et en Martinique, 10h00 en Guyane, 16h00 à Mayotte, 17h00 à La Réunion, et 3h00 à Tahiti.**

Comment accompagner la mise en œuvre du projet politique par une organisation adaptée de l'administration ? A quelles conditions une relation politique / administration sert-elle une action efficace de l'intercommunalité ? Quel regard porter sur les enjeux actuels des intercommunalités d'outre-mer en matière de ressources humaines (évolution des métiers, recrutement, organigramme, formation...) ? ...

Une animation de webinaire assurée par **Philippe Schmit** (Urba Demain).

Pour ceux qui ne se sont pas encore inscrits, veuillez trouver le lien d'inscription ci-dessous (le lien du webinaire est envoyé automatiquement à la suite de l'inscription) :

INSCRIPTION

L'E-MAG OUTREMER GRANDEUR NATURE

Mai - Juin 2025

Son éditio est signé par Célia de Lavergne, directrice de l'eau et de la biodiversité au ministère de la Transition écologique, de la Biodiversité, de la Forêt, de la Mer et de la Pêche.

Dans cette 28^{ème} édition, Interco' Outre-mer vous parle de foncier, d'environnement et de gestion patrimoniale, en mettant à l'honneur le rôle structurant des intercommunalités face à ces enjeux.

Depuis deux ans, notre réseau mène un travail approfondi sur les problématiques foncières qui traversent les territoires ultramarins : désordre foncier, indivision, autorisations d'urbanisme, planification... autant de défis que nous avons abordés aux côtés des acteurs de terrain dans le cadre des COP Foncier Outre-mer.

Depuis le début de l'année 2025, une attention toute particulière est portée à la gestion du patrimoine public, qu'il soit bâti ou non bâti. Cet enjeu, encore trop peu abordé, s'avère pourtant central pour l'action publique locale : bien connaître, bien valoriser et bien transmettre son patrimoine, c'est aussi se projeter dans une gouvernance durable et responsable.

Dans cet article, nous faisons le point sur ces réflexions et travaux en cours, à travers notamment les interviews de la Présidente Lyliane Piquion-Salomé, Maître Thomas Drouineau, avocat spécialiste en droit public et Hervé Tonnaire, directeur Outre-mer de la Banque des Territoires.

Téléchargez le n°28

extraits !

12 OUTRE-MER grandeur Nature PUBLI-COMMUNIQUÉ

FONCIER ET ENVIRONNEMENT EN OUTRE-MER : LES INTERCOMMUNALITÉS AU CŒUR DES SOLUTIONS

DEPUIS DEUX ANS, INTERCO' OUTRE-MER MÈNE UN TRAVAIL APPROFONDI SUR LES ENJEUX FONCIERS DANS LES TERRITOIRES ULTRAMARINS. DEPUIS DÉBUT 2025, UNE ATTENTION TOUTE PARTICULIÈRE EST PORTÉE À LA GESTION DU PATRIMOINE PUBLIC, UN ENJEU ESSENTIEL... LE POINT DANS CET ARTICLE.

Cette dynamique autour de la gestion du patrimoine des collectivités d'outre-mer s'est concrétisée à travers la tenue de deux visioconférences. Organisés par Interco' Outre-mer les 12 février et 12 mars, ces webinaires ont permis aux participants d'échanger sur les principales difficultés rencontrées sur le terrain, de partager des outils clés et de mieux comprendre la nécessité d'une gestion patrimoniale assumée.

SENSIBILISER AUX IMPÉRATIFS DE GESTION PATRIMONIALE AU SEIN DES COLLECTIVITÉS

Dédié aux élus, aux techniciens et responsables des collectivités désireux d'approfondir leurs connaissances dans ce domaine, le premier webinaire a traité des enjeux essentiels, des objectifs et des méthodes nécessaires à une gestion patrimoniale active de la part des collectivités ultramarines. Véritable levier de développement, la gestion optimisée du patrimoine représente notamment une source précieuse d'augmentation des revenus des collectivités, leur permettant de renforcer leur capacité à servir l'intérêt général et à mener à bien leurs projets de territoire.

QUELS OUTILS JURIDIQUES POUR AIDER LES COLLECTIVITÉS ?

Également ouvert à tous, le deuxième webinaire a permis d'évoquer les méthodes et outils pour mieux valoriser les biens des collectivités. Il a également aidé à mieux identifier le concept de domanialité, sa classification et ses implications juridiques.

Ces deux événements ont ainsi abordé des aspects fondamentaux et accompagné utilement les participants présents, tout en leur donnant la possibilité d'échanger avec des experts et leurs pairs.

TÉMOIGNAGE

LYLIANE PIQUION-SALOMÉ,
PRÉSIDENTE D'INTERCO' OUTRE-MER

« Face aux contraintes environnementales croissantes, la gestion patrimoniale est devenue un levier stratégique pour les intercommunalités d'outre-mer. Dans des territoires où les risques naturels sont nombreux et les pressions sur le foncier importantes, bien connaître, entretenir et valoriser son patrimoine est un impératif.

Les intercommunalités sont aujourd'hui des acteurs forts du développement territorial. Mais pour exercer pleinement ce rôle, elles doivent être mieux outillées. La réglementation relative à la gestion du foncier et du patrimoine est dense, parfois complexe, et nécessite un haut niveau de technicité. Il est donc essentiel que les intercommunalités se dotent d'une organisation interne structurée, et, lorsque cela est possible, de services dédiés à ces missions. Investir dans la gestion patrimoniale, c'est aussi sécuriser les relations avec les assureurs, en disposant d'une connaissance fine de ses biens, de leur usage, de leur état, de leur valeur. C'est enfin se donner les moyens d'anticiper, d'agir et de bâtir des projets adaptés aux réalités locales. »